



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an deux mille vingt-cinq le 07 novembre**, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

**Date de convocation :** 31 octobre 2025

**Présents** – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Dominique PETITJEAN, Julie GIRARD adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Josette CHAMBOUX, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Virginie SUATON, Charlotte LAFOURCADE, Isabelle DEMIERRE, Nathalie DETRUCHE, Daniel FAVRE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** – Mesdames et Messieurs Laurent DEMOLIS, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Philipp DALHEIMER, Béatrice HUEHN, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE.

**Procurations**

Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS  
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Italo GARD  
M. Alain GATTELET a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL  
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Jean-Marc LHERMET  
Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Florence PIGNIER  
Mme Charlotte LAFOURCADE a reçu procuration de M. Philipp DALHEIMER  
Mme Isabelle DEMIERRE a reçu procuration de Mme Béatrice HUEHN  
M. Daniel FAVRE a reçu procuration de M. Michel BREASSON

**Secrétaire de séance** : Madame Josette CHAMBOUX

**Nombre de conseillers : 27**

En exercice	:	27	Pour	:	25
Présents	:	17	Contre	:	/
Votants	:	25	Abstention	:	/

### 3.6. ACTES DE GESTION DU DOMAINE PRIVE - CONVENTION DE SERVITUDES ENEDIS POUR L'INFRASTRUCTURE DE RECHARGE

**Madame le Maire,**

RAPPELLE qu'ENEDIS a confié au Bureau d'études LS, dont les bureaux sont situés 5 avenue des Sources, 74500 EVIAN-LES-BAINS (France), une étude de l'extension du réseau électrique pour la mise en place des deux bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables EASY CHARGE.

INDIQUE que la commune de Veigy-Foncenex, propriétaire de la parcelle cadastrée E 1361 concernée par ce projet, doit signer une convention de servitudes avec ENEDIS, afin de concéder certains droits de servitude réelle au profit de la distribution publique d'électricité.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**AUTORISE** Enedis à planter sur la propriété les ouvrages décrits ci-dessous, sur la parcelle cadastrée E 1361 et dans le cadre de la convention de servitudes :

- 1 canalisation souterraine et ses accessoires, dans une bande de 1 mètre de large sur une longueur totale d'environ 50 mètres,
- les bornes de repérage si besoin,
- un ou plusieurs coffrets et/ou accessoires avec pose d'un câble en tranchée et/ou sur façade de mètres.

**ACCORDE** à Enedis le droit d'effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance, occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé qu'Enedis pourra confier ces travaux au propriétaire, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur.

**PRECISE** qu'Enedis veillera à laisser la parcelle concernée dans un état similaire à celui qui existait avant son intervention.

**DIT** qu'en contrepartie, Enedis versera à la commune une indemnité unique et forfaitaire de 100 euros (cent euros).

**APPROUVE** les conditions de la convention de servitudes telles qu'elles lui ont été présentées, et autorise Madame le Maire à signer ladite convention ci-annexée, ainsi que tout document s'y rapportant.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 07 novembre 2025

Le Maire - Catherine BASTARD

12 NOV. 2025

12 NOV. 2025



A handwritten signature in black ink, appearing to read "C. BASTARD".

La secrétaire de séance – Josette CHAMBOUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Josette CHAMBOUX".